

## UNE STRATEGIE NATIONALE DE LA BIO ECONOMIE POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AMIDONNERIE FRANCAISE

« La bio économie se définit comme la production et la mobilisation des produits de la photosynthèse végétale ainsi que leur transformation en aliments, fertilisants organiques, matériaux, bases chimiques et bioénergies variées ». (\*)<sup>1</sup>

La bio économie n'est pas un nouveau secteur de l'économie mais une stratégie nationale a pour objet d'en faire une **priorité politique** qui doit se traduire par des objectifs clairs et mesurables.

### LA PLACE DU SECTEUR AMIDONNIER DANS LA BIO ECONOMIE

La contribution de l'amidonnerie à la dynamique de la bio économie est à la fois ancienne et importante. On peut même dire que **l'amidonnerie est une des « industries pionnières » de la bio économie**. En effet, l'amidonnerie utilise des matières premières agricoles et donc renouvelables. Elle recourt traditionnellement à des procédés biologiques tels que l'hydrolyse enzymatique ou la fermentation. Les débouchés de l'amidonnerie couvrent quasiment tous les champs des débouchés de la bio économie (alimentation humaine, alimentation animale, matériaux, chimie du végétal, fertilisation organique, énergie). Enfin l'amidonnerie consacre une part importante de son chiffre d'affaires à la recherche et de développement de nouvelles applications de haute valeur ajoutée ainsi qu'à de nouveaux procédés à faible impact environnemental.

Les amidonniers portent une **attention spéciale à l'analyse du cycle de vie de leurs produits** en particulier dans le contexte de lutte contre le changement climatique et la transition énergétique.

L'amidonnerie est aussi un acteur de l'économie circulaire du fait de ses nombreux usages qui augmentent la durée de vie du stock de carbone et ne sont pas destructeurs d'un usage énergétique ultérieur. En outre le secteur se distingue par une stratégie d'élimination systématique de ses déchets.

Le développement de la bio économie constitue un axe de développement stratégique pour l'amidonnerie ; il offre un **potentiel non négligeable de création d'emplois** à moyen/long terme à la fois dans le domaine de la chimie du végétal et de l'alimentation humaine.

Si l'alimentation humaine constitue un débouché traditionnel de cette bio économie, ce débouché, majoritaire, est en forte évolution du fait de la croissance de la population mondiale et des nouvelles attentes des consommateurs. Le **débouché alimentaire** est en effet marqué par une très forte innovation et constitue un vecteur important de croissance.

La bio économie joue un rôle prépondérant dans la **création de valeur en France** et dans le **rétablissement de la balance commerciale**, notamment grâce à l'utilisation de bio ressources locales. Elle renforce nos territoires et contribue à consolider le tissu agricole et industriel local. Les bio raffineries en constituent la pierre angulaire.

---

<sup>1</sup> (\*) Cette définition est celle figurant au début du dernier rapport du CGAAER intitulé : « dynamiques de l'emploi dans les filières bioéconomiques ».

## POUR QUE LA STRATEGIE NATIONALE DE LA BIO ECONOMIE REPONDE AUX ATTENTES FORTES DE L'AMIDONNERIE FRANCAISE

Le secteur amidonnier attend essentiellement de la stratégie nationale bio économie **un relais de croissance** et donc une action forte des pouvoirs publics pour encourager le développement des secteurs concernés, c'est pourquoi :

- La stratégie nationale ne doit pas se limiter à des aspirations et renvoyer à un plan d'action ultérieur. **Elle doit au contraire dès le départ témoigner d'une volonté forte.**
- La stratégie nationale doit être aussi l'occasion de communiquer sur la bio économie et de sensibiliser les parties prenantes à son rôle sur la **création de valeur en France**. Une définition de la bio économie qui intègre clairement l'alimentation doit figurer au début de la stratégie nationale.

Le secteur amidonnier attend de cette stratégie :

- Des politiques publiques d'encouragement à la **production** et à la **mobilisation de biomasse**.
- Des politiques publiques d'encouragement à la **recherche -développement** de nouveaux usages et de nouveaux débouchés.
- Des politiques publiques d'encouragement au développement industriel des nouveaux débouchés de la biomasse :
  - ✓ Par un soutien renforcé au **maillon** de développement **« préindustriel »**,
  - ✓ Par des **incitations au développement des produits bio sourcés** (incitations fiscales et réglementaires, normalisation, certification, achats publics) ou au contraire contraintes sur les produits concurrents d'origine fossile.
  - ✓ Par la **reconnaissance de la sensibilité des secteurs de la bio économie** dans des politiques publiques favorisant leur compétitivité (fiscalité, réglementation, politique commerciale, politique climatique accordant une priorité à ces secteurs acteurs de la transition énergétique pour des attributions de quotas gratuits...).
  - ✓ Par la promotion du modèle des **bio raffineries** qui adaptent en permanence et optimisent les usages en fonction des marchés (incitations à la création de nouvelles unités) mais aussi sur la base des complémentarités d'usages.
- Un environnement réglementaire souple qui encourage **l'organisation des acteurs au niveau territorial** pour développer la bio économie.

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*